Image not found or type unknown

Obligation de reconnaissance

Par **rachel**, le **19/10/2009** à **16:49**

Bonjour,

Je voudrai s'avoir s'il est possible d'obliger le père de mon fils, avec qui je suis separée depuis 2003, à prendre ses resonsabilités enver le petit qui soufre de ne pas avoir des nouvelles de son père, ou très peu (sachant qu'il ne l'a pas reconnu).

Merci de bien vouloir me répondre pour me guider dans mes choix.

Par **Tisuisse**, le **20/10/2009** à **08:12**

Bonjour,

Si vous n'étiez pas mariés, seule une procédure judiciaire en recherche de paternité peut obliger le père à remplir ses obligations. Si cette recherche aboutit, le papa aura un droit de garde et d'hébergement mais aussi une obligation de pension alimentaire.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés